



## Fonds régionaux de développement agricole à Madagascar *Régions Amoron'i Mania, Ihorombe, Menabe et Vakinankaratra*

**Retour d'expérience (2008 – 2013)**



Frédéric Louvet, Conseiller technique Fert  
Programmes CSA & FRDA à Madagascar

*A Madagascar, la carence de services à l'agriculture est constatée depuis longtemps par tous les acteurs du développement rural et en premier lieu par les agriculteurs. Elle constitue un véritable frein au développement et contribue à l'augmentation de la pauvreté en zones rurales.*

*Faisant ce constat, l'Etat malgache a décidé, en 2008, dans le cadre d'une nouvelle Stratégie de Services aux Agriculteurs, de mettre en place des centres de services agricoles (CSA) dans les 107 districts ruraux, et des fonds régionaux de développement agricole (FRDA) dans les 22 régions du pays.*

*Les CSA sont des centres techniques : ils reçoivent les demandes des agriculteurs et les orientent vers les services compétents : techniques, financiers, intrants et matériels, informations sur les marchés...*

*Au total on estime que 700 000 producteurs ont utilisé les CSA (données de 2012), soit entre 15 et 20 % des exploitants agricoles du pays.*

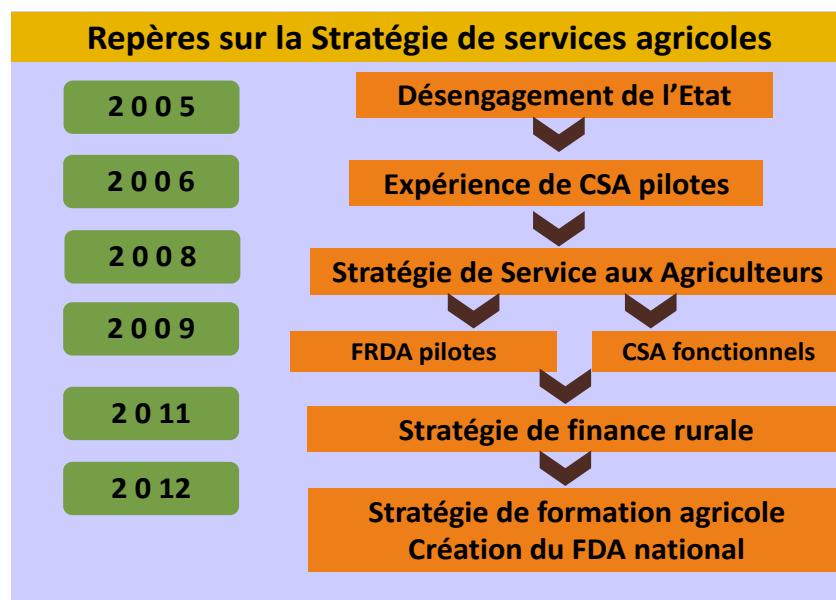
*Parallèlement, les FRDA ont été conçus pour financer les besoins en services agricoles à l'échelle régionale.*

*L'association Fert, en partenariat avec la confédération d'organisations paysannes Fifata, et sur financement de l'Union Européenne, a contribué dès 2008 à la mise en place de 15 CSA dans les districts ruraux des régions Amoron'i Mania, Menabe et Vakinankaratra puis, sur financements de l'Union Européenne, du MinAgri, de l'AFD, et d'Helvetas Swiss Intercooperation, au développement des FRDA dans ces trois régions. Retour sur ce dispositif novateur.*

## GENÈSE DES FONDS REGIONAUX DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE À MADAGASCAR

Mis en place à partir de 2009 dans 6 régions du sud de Madagascar, les FRDA peuvent financer les besoins des agriculteurs transitant par les CSA mais aussi des demandes formulées directement par des organisations de producteurs ou autres acteurs ruraux.

Fert a été retenue pour mettre en place deux FRDA dans les régions Amoron'i Mania et Menabe<sup>1</sup> (2009-2013) puis un troisième dans la région Ihorombe<sup>2</sup> (2010-2011) et plus récemment dans la région Vakinankaratra<sup>3</sup> (à partir de 2011).



<sup>1</sup> Financés par l'Union européenne

<sup>2</sup> Financé par le Fida (Fonds international pour le développement agricole)

<sup>3</sup> Financé par Helvetas Swiss Intercooperation, le Ministère de l'Agriculture de Madagascar et l'AFD (Agence française de développement)

Dans cette phase de démarrage, il s'agissait de **mettre en place et de tester cet outil financier** :

- définir et produire les procédures relatives au financement des services,
- dimensionner et former les équipes techniques et les organes de décision,
- mettre en place un système de suivi performant.

**L'évaluation finale de la phase pilote (2011) a recommandé l'adoption par l'Etat de cet outil financier, la mise en place du Fonds de Développement Agricole (FDA) à l'échelle nationale, et l'accompagnement des FRDA existants.**

En novembre 2012, l'Etat malgache a finalement adopté la création du FDA en Conseil des Ministres.

## LES GRANDES INNOVATIONS DU FRDA

### Décentralisation

- ❖ Le FDA est national avec des antennes régionales : les FRDA,
- ❖ Les FRDA adaptent les enveloppes aux priorités et besoins de la région,
- ❖ Les FRDA privilégient la concertation et favorisent l'équité dans l'accès aux services,
- ❖ Le Croa (Comité Régional d'Orientation et d'Allocation) joue le rôle de plateforme de concertation des acteurs du développement agricole régional et détient un pouvoir de décision sur les orientations budgétaires prioritaires et les actions à subventionner,
- ❖ Les FRDA créent des synergies entre les différents acteurs du développement au niveau régional et national ; une complémentarité avec les institutions financières, notamment pour le financement des intrants et équipements.

### Gestion paritaire

- ❖ Les instances de décision (Croa) sont des commissions composées pour moitié de représentants élus des agriculteurs, éleveurs, pêcheurs de chaque région, et pour moitié de représentants de l'Etat et du secteur privé,
- ❖ Les Croa décident des priorités en termes de services, filières, zones à financer, et octroient des subventions aux projets cohérents vis-à-vis de ces orientations.

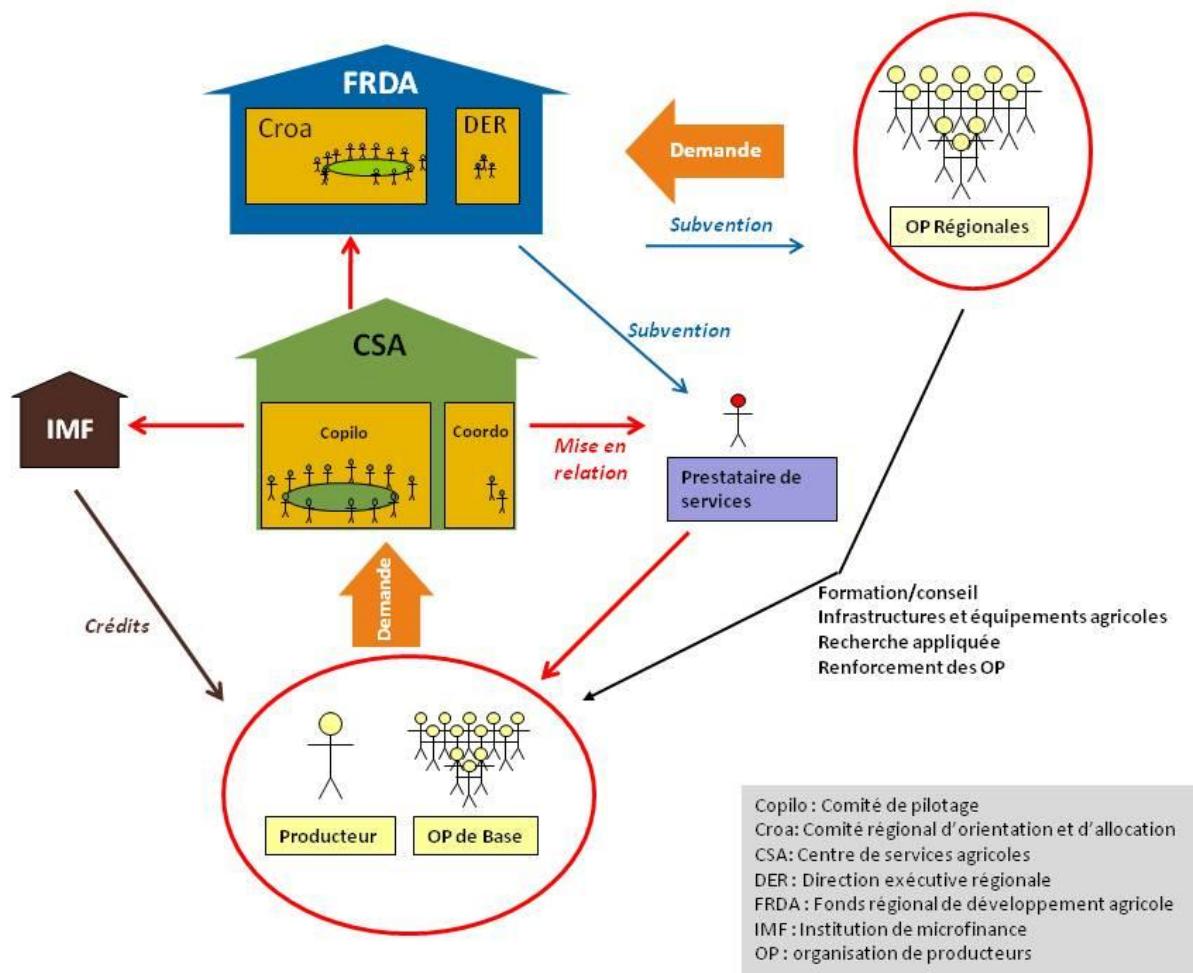
### Une approche par la demande

- ❖ Les paysans, leurs organisations, identifient leur besoin, formulent leur demande et la transmettent aux CSA ou directement au FRDA,
- ❖ Les paysans sont les maîtres d'ouvrage ; ils choisissent et contractualisent avec ceux qui rendront le service demandé, pour une meilleure maîtrise des services demandés et reçus,
- ❖ Les services subventionnés par le FRDA ne sont pas gratuits, pour contribuer à des impacts réels en lien avec une demande réelle mais aussi afin que les demandeurs fassent des choix et examinent leurs priorités.

### Un gage d'équité et de pérennité

- ❖ L'outil FRDA permet de veiller à assurer une meilleure répartition des appuis dans le temps et dans l'espace,
- ❖ Le FRDA permet le financement de petites infrastructures et équipements collectifs, gages de développement des services collectifs et de structuration des paysans selon un principe de mutualisation.

## SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT D'UN FONDS RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE



**Copilo :** Comité de pilotage  
**Croa:** Comité régional d'orientation et d'allocation  
**CSA:** Centre de services agricoles  
**DER:** Direction exécutive régionale  
**FRDA:** Fonds régional de développement agricole  
**IMF:** Institution de microfinance  
**OP:** organisation de producteurs

**Entre 2009 et 2013**  
**2240 demandes de subvention instruites**  
**1 820 financements accordés dans les quatre régions**  
**pour l'équivalent de 1 818 000 €**

### **SERVICES ÉLIGIBLES AUX SUBVENTIONS DES FRDA**

- ❖ **PRESTATIONS DE SERVICES A LA PRODUCTION :**  
Formation agricole ; Conseil, accompagnement ; Installation des jeunes agriculteurs ; Mise en place de mécanismes pérennes de diffusion d'intrants...
- ❖ **STRUCTURATION ET RENFORCEMENT DES OP :**  
Structuration des filières (recherche de débouchés, plateformes filières ...) ; Renforcement de capacités des OP ; Représentation des OP régionales...
- ❖ **ACCES AUX FACTEURS DE PRODUCTION :**  
Infrastructures agricoles : barrages, périmètres irrigués, magasins de stockage, couloirs de vaccination... ; Equipements de services collectifs : transformation, traitement... ; Equipements individuels...
- ❖ **EXTENSION DES SERVICES FINANCIERS :**  
Soutien à l'extension des services financiers (études de marchés...) ; Renforcement des compétences des techniciens et élus des IMF ; Communication, sensibilisation à l'accès au crédit...
- ❖ **RECHERCHE :**  
Diffusion des résultats de la recherche ; Etudes de filières... ; Renforcement de capacités de acteurs au développement : prestataires de services, centres de formation, paysans formateurs ...

## BILANS ET PERSPECTIVES

Avec la mise en place de Croa dans les 4 régions (entre août 2009 et novembre 2011), **4 guichets de financement ont été ouverts :**

- CSA/producteurs,
- OP/plateforme filière,
- institution financière,
- autres acteurs.

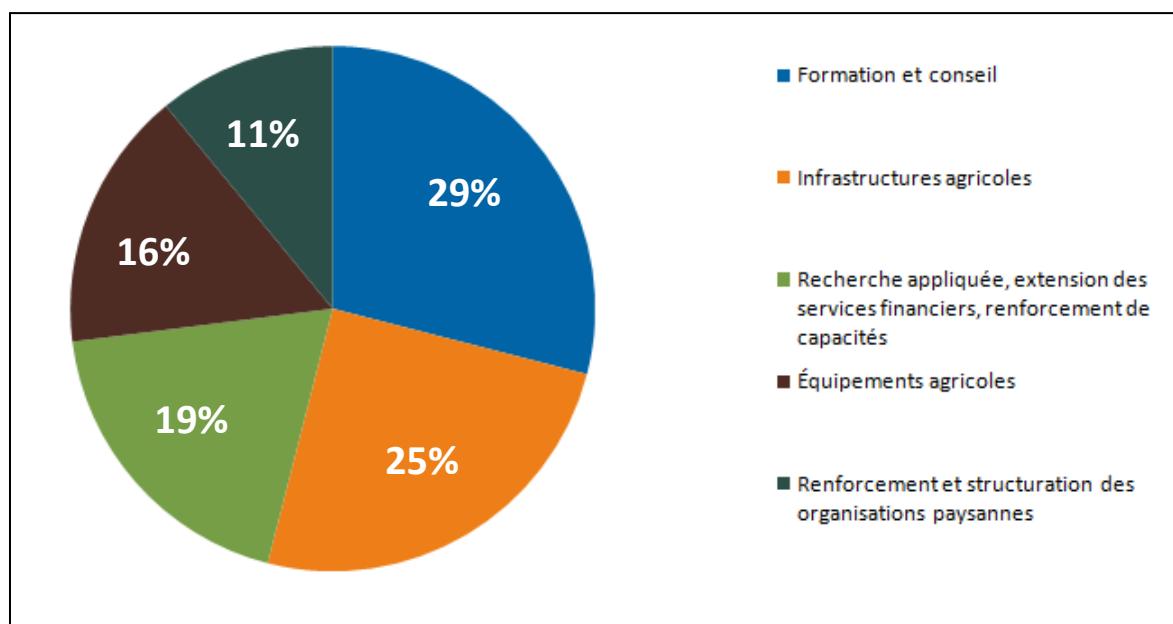
Près de **103 000 exploitations agricoles** ont bénéficié des services financés par les 4 FRDA accompagnés par Fert.

**À terme, les FRDA sont amenés à couvrir l'ensemble des 22 régions** et à devenir les antennes régionales du Fonds de Développement Agricole (FDA).

Fin 2012, 10 FRDA étaient en fonctionnement grâce aux financements de **l'Union Européenne, de l'Agence Française de Développement, de Helvetas Swiss Intercooperation, du Fida et du MinAgri, et les Croa des 12 autres FRDA étaient installés grâce au concours du PSDR (Banque Mondiale)**.

A partir de 2014, 12 FRDA devraient fonctionner grâce aux mêmes sources de financement et le dispositif devrait couvrir l'ensemble des régions si la sortie de crise attendue permet la reprise de la coopération entre l'Etat malgache et les partenaires financiers.

*Répartition des subventions allouées par secteur  
(Entre 2009 et 2013, pour les FRDA accompagnés par Fert)*



## EXEMPLE D'ACTION FINANÇÉE

### Mise en place d'un service de santé animale par l'organisation paysanne Fifatam

De par ses conditions agro-écologiques et sa situation à proximité de la capitale (250 km), la région Amoron'i Mania (19 000 km<sup>2</sup>) dispose d'un potentiel important en matière d'élevage.



Les volailles (environ 1 000 000 de têtes), bovins (142 000 têtes) et porcs (136 000 têtes) constituent les trois principaux élevages de la région en termes d'effectifs. Ainsi, près de 90% des ménages élèvent des volailles.

En 2010, les services vétérinaires régionaux ont recensé environ 29 000 éleveurs de bovins et 27 000 éleveurs de porcs comptant en moyenne 5 têtes par exploitation, de race locale et croisée.

En collaboration étroite avec les services vétérinaires régionaux, l'organisation paysanne Fifatam [*Fikambanana Fampandrosoana ny Tantsaha Amoron'i Mania*], l'une des fédérations régionales d'organisations paysannes membre de la confédération nationale [Fifata](#), a décidé de mettre en place un service d'appui en santé animale mi-2010.

Dans un premier temps, l'objectif du service est d'intervenir principalement sur la prophylaxie pour diminuer le taux de mortalité : vaccination en priorité mais aussi déparasitages et conseils pour la prévention des maladies par i) l'identification et la formation des vaccinateurs villageois, piliers du service, et ii) l'investissement dans du matériel de base pour assurer la qualité des produits vétérinaires au cours du transport et du stockage (réfrigérateur et glacières).



Pour assurer ces deux étapes, Fifatam a déposé un dossier de demande de financement auprès du FRDA de l'Amoron'i Mania. La demande a été accordée en juin 2010 pour environ 5 236 000 Ariary (soit 1850 €), la sélection des vaccinateurs villageois a démarré début 2011 et leur formation a été assurée par le directeur des services vétérinaires régionaux en mai de la même année. Les matériels ont été achetés : 1 réfrigérateur et 17 glacières. Le service « Santé animale » a réellement démarré ses activités en octobre 2011 avec 11 vaccinateurs villageois actifs au sein de leur commune respective.



Pour renforcer la prophylaxie médicale, les vaccinateurs villageois et techniciens assurent les déparasitages des volailles, porcs et bovins et injectent aux animaux du fer (porcs) et des vitamines (principalement aux bovins).

Les vaccinateurs villageois touchent une rémunération pour les services rendus, et sur les vaccins vendus.

En 2013, le nombre de vaccinateurs en activité est passé à 17 et 32 600 doses ont été administrées. 2 000 exploitations agricoles ont utilisé le service

Santé animale et environ 25 500 animaux ont été vaccinés. Fifatam a par ailleurs acheté sur fonds propres une trentaine de glacières pour compléter les matériels subventionnés par le FRDA.

## CONTACTS ET INFORMATIONS

### ***Fert – Représentation à Madagascar***

Frédéric LOUVET  
Lot 22 A 17 A – Rue Benyowski  
BP 372 - 110 ANTSIRABE – Madagascar  
Tél: 261 (0) 33 15 050 60  
261 (0) 32 05 504 69  
Email: [fredlouvet.fert@moov.mg](mailto:fredlouvet.fert@moov.mg)

### ***Fert***

Anne PANEL - Directrice  
5 rue Joseph et Marie Hackin  
75116 PARIS – France  
Tel.: 33 (0) 1 44 31 16 70  
Fax. : 33 (0) 1 44 31 16 74  
Email: [a.panel@fert.fr](mailto:a.panel@fert.fr)



---

5, rue Joseph et Marie Hackin  
75116 Paris

Tél. : 33 1 44 31 16 70  
Fax : 33 1 44 31 16 74

[fert@fert.fr](mailto:fert@fert.fr)  
[www.fert.fr](http://www.fert.fr)